NOS ENGAGEMENTS :

La crèche est un lieu de vie, ayant des fonctions éducatives où chaque enfant doit être considéré comme un individu à part entière. Notre rôle est de guider, d'accompagner l'enfant dans ses émotions pour l'aider à se développer dans les meilleures conditions et de faciliter sa relation, sa communication avec le monde qui l'entoure.

Association "La Marelle Enchantée"
Le Village
04500 MONTAGNAC-MONTPEZAT

Téléphone : 04.92.70.50.14
E-mail : lamarelleenchantee@gmail.com

la Marelle Enchantée

Crèche associative « La Marelle Enchantée »

Site Internet :
https://lamarelleenchantee.ovh/
Pour toutes informations

Accueil

La Marelle Enchantée est ouverte du **lundi au vendredi de 8h à 18h.**

La structure accueille **16 enfants** âgés de 3 mois à 6 ans simultanément, domiciliés dans le secteur ou saisonniers.

Un accueil au plus près des besoins des familles :

- à temps plein ou à **temps partiel**
- **régulier** ou **occasionnel** ou d'urgence
- sans durée minimum
- sans condition de travail

Fermeture :

- 2 semaines pour les vacances de Noël
- 3 semaines en Août.

L'équipe

L'équipe salariée est composée de 7 personnes :

- 6 CDI 35h hebdomadaire :
  - 1 Directrice (Educatrice Jeunes Enfants)
  - 2 Co-responsables (Aux. Puériculture)
  - 3 animatrices (CAP Petite enfance)
- 1 Apprentie (CAP Educatrice Jeunes Enfants)

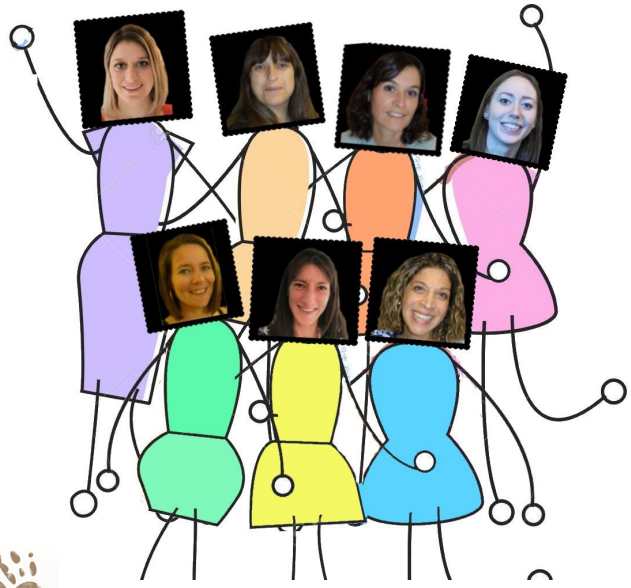

Tarification

Le coût horaire de l'accueil pour les familles est calculé à partir du barème établi par la CNAF en fonction des revenus du foyer et du nombre d'enfants à charge.

Les factures sont établies en début de mois sur les heures réservées pour le mois.

Contrat annuel.

Le Projet

autonomie
éveil
créativité
sécurité affective
soutien à la parentalité
bienveillance
motricité libre
verbalisation des émotions
socialisation
co-éducation
estime de soi